

# Règlements de la bibliothèque inclusive et solidaire pour les 0-12 ans

## Prêt de document

Pour louer un document, vous devez **être membre de Halte la Ressource**.

Vous pouvez louer jusqu'à **3 documents à la fois**.

**La durée du prêt est de 3 mardis**, calculée en fonction du mardi suivant l'emprunt. Ce calcul vous assure entre 18 et 24 jours d'emprunt selon le jour où vous empruntez et le jour où vous retournez les documents.

À noter qu'il n'est pas possible de réserver un document ni de renouveler un emprunt.

## À propos de la période d'emprunt

Nous avons imaginé ce système pour faciliter le suivi des retours. Ainsi, tous les documents loués par différentes personnes au courant d'une même semaine sont dus pour la même date.

## Retour de document

**Les documents doivent être rendus au courant de la 3<sup>e</sup> semaine d'emprunt** (3<sup>e</sup> mardi) au plus tard le vendredi 17h. À compter du vendredi 17h, un retard est noté à votre compte.

Les documents doivent être **retournés sur nos heures d'ouverture et en main propre** à une employée de Halte la Ressource. Pour les périodes de vacances (période de fermeture de Halte la Ressource), un délai supplémentaire est accordé pour vos emprunts.

## Retard

**1\$ par semaine (ouvrable) par document**: Si les documents ne sont pas rendus avant la période limite d'emprunt (c-a-d le vendredi de la 3<sup>e</sup> semaine), des frais de 1\$ par document sont notés à votre compte. Les frais s'accumulent chaque vendredi à 17h jusqu'au retour des documents.

Il faut régler les frais de retard avant de pouvoir emprunter à nouveau des documents.

*N.B. Les frais de retard que vous payez sont réinvestis dans l'achat de nouveaux livres.*

## Document perdu ou endommagé

Merci de prendre soin des livres afin qu'ils aient une très longue vie à Halte la Ressource!

En cas de **perte de document ou de document gravement endommagé** (à mettre au rebut) vous devez rembourser le **coût total du document**.

En cas de **document endommagé réparable** (ex: page déchirée) ou endommagé de manière permanente mais utilisable (ex: léger gribouillis, dégât liquide, froissement abusif des pages ou de la couverture), **des frais de 1\$ par document sont chargés à votre compte**.

*N.B. Les frais de documents perdus ou endommagés que vous payez sont réinvestis dans l'achat de nouveaux livres.*